Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Actualité en France

859

N° 19 – juin 2012

La Fête de la Musique, une invention française bien exportée

La Fête de la Musique remplit les rues françaises, chaque 21 juin, depuis près de 30 ans. Au fil du temps, cet évènement estival est devenu une manifestation internationale grâce au dynamisme du réseau culturel français à l'étranger.

Cette année, la 31ème édition de la Fête de la Musique aura pour thématique la musique pop, immense phénomène culturel et social né il y a 50 ans. Le pop art, les chansons des sixties et les mythiques bandes originales seront donc largement invoquées ce 21 juin 2012…

Chaque année, on célèbre la musique vivante avec des concerts amateurs et professionnels dans toutes sortes de lieux du monde, même les plus insolites : parcs, rues, bars, restaurants, cours d'immeubles ou encore musées, prisons, hôpitaux…. Née en France en 1982, la Fête de la Musique a commencé à s'exporter en 1985 à l'occasion de l'Année européenne de la Musique.

Aujourd'hui, le plus grand évènement musical mondial est présent sur les cinq continents. En 2011, 123 pays ont célébré cette grande manifestation populaire et gratuite. Ce chiffre sera sans doute encore plus élevé en 2012. C'est une fête nationale dans plusieurs pays comme l'Italie, la Colombie, la Grèce, le Luxembourg... Des grandes villes comme Genève ou Valparaiso portent aussi la manifestation.

Une manifestation originale, intitulée *Les Echos de la Fête,* se déroule cette année à La Bellevilloise, haut lieu parisien de culture, indépendant et multidisciplinaire qui dédie aujourd'hui plus de 2000 m² à toutes les formes d'expressions et d'expérimentations. C'est un véritable tour du monde multimédia des Fêtes de la Musique qui est proposé au grand public. Les organisateurs de tous les continents envoient par Internet, en temps réel ou en léger différé, des photos qui sont projetées lors de l'évènement. Le but est de valoriser la diversité de la Fête et l'universalité de son concept.

La première Fête de la musique a eu lieu en France le 21 juin 1982, le jour du solstice d'été. C'est Jack Lang, alors ministre français de la Culture, et Maurice Fleuret, directeur de la Musique et de la Danse, qui en ont impulsé la création. Ils souhaitaient donner une place au rock, au jazz, à la chanson, à côté des musiques plus classiques. Ils voulaient surtout valoriser les pratiques amateurs…

A ce moment-là, cinq millions de français et un jeune sur deux jouaient en effet d'un instrument de musique. Alors pourquoi ne pas faire descendre les gens dans la rue ? *«Le 21 juin 1982 a été le plus grand trac de ma vie»*, s'amuse aujourd'hui Jack Lang. Heureusement, près d'un million de français répondirent au slogan «Faites de la musique» ; le succès de cette première fois fut immédiat dans la population et les médias relayèrent bien l'évènement.

La Fête de la Musique a aussi pu se diffuser largement hors des frontières françaises grâce au dynamisme du réseau culturel français, couplé à l'implication d'acteurs locaux comme les écoles de musique, les associations ou encore les municipalités.

Depuis 1994, le ministère de la Culture confie à l'ADCEP (Association pour le Développement de la Création, Études et Projets) le soin de gérer la coordination nationale et internationale de la manifestation. Sa mission est de sensibiliser le public à l'évènement, de proposer des conseils artistiques et techniques, de centraliser et réaliser les programmes, et enfin de proposer du matériel de communication. L'ADCEP travaille bien sûr en collaboration avec les professionnels et les relais institutionnels (ambassades, établissements culturels français à l'étranger, Alliances françaises…).

Laurence Lalatonne, chargée des dossiers culturels à la Fondation Alliance française, explique que la Fête de la Musique est un des deux évènements majeurs organisé par les Alliances à travers le monde, avec la Fête de la Francophonie : *«L'engouement est très important sur les cinq continents. La programmation, choisie avec soin, fait la part belle aux artistes locaux, même si des musiciens français se joignent parfois aux manifestations au quatre coins du monde»*.

Au niveau européen, depuis 1995 un réseau d'opérateurs et de structures institutionnelles forme l'association de la Fête européenne de la Musique. Cela permet des échanges de musiciens entre les pays… Cette année, Brême en Allemagne et Czestochowa en Pologne sont les nouveaux venus dans le réseau.

Quid des spécificités culturelles de chaque pays ? Pour Sylvie Canal, *«il y a, bien sûr, des adaptations culturelles. En Europe du Nord, la fête a lieu quelques jours après le 21 juin, parce qu'ils fêtent la Saint Jean. Dans l'hémisphère sud, la fête se fait plutôt en intérieur, car c'est le début de l'hiver…*

Est-ce alors une fête universelle ? La coordinatrice générale de la Fête de la musique donne une piste : *«Cette fête a du succès partout parce que c'est une fête populaire immense, accessible à tous, aux jeunes et aux moins jeunes. Mais aussi parce que tout le monde peut jouer ou au moins chanter ; la musique est un art très accessible et, surtout, un langage universel…»*

Les maîtres-mots de ce grand évènement restent la gratuité, la découverte musicale et la curiosité. La Fête de la Musique appartient à ceux qui la font… C'est un bel instrument de démocratisation des pratiques culturelles.

Lucie de la Héronnière

Sites Internet :
http://fetedelamusique.culture.fr/
http://www.labellevilloise.com/